

# Eléments pour une lecture de l'histoire de la synonymie

Gaëlle Doualan

► **To cite this version:**

Gaëlle Doualan. Eléments pour une lecture de l'histoire de la synonymie. 4e Congrès Mondial de Linguistique Française, F. Neveu; P. Blumenthal; L. Hriba; A. Gerstenberg; J. Meinschaefer; S. Prévost, Jul 2014, Berlin, Allemagne. hal-01271255

**HAL Id: hal-01271255**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01271255>**

Submitted on 8 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## ELEMENTS POUR UNE LECTURE DE L'HISTOIRE DE LA SYNONYMIE

### Introduction

La linguistique est reconnue comme étant une science à faible cumulativité c'est-à-dire à faible taux de réinscription (Auroux, 1980 ; Colombat, Fournier & Puech, 2010). En effet, une telle science ne se laisse pas décrire par le schéma d'évolution des sciences proposé par Thomas Kuhn (2008)<sup>1</sup>. L'épistémologie kuhnienne a été construite pour s'appliquer aux sciences de la nature<sup>2</sup> et non aux sciences dites humaines et sociales. Ainsi, l'histoire de la linguistique ne saurait être décrite par cette épistémologie (cf. Percival, 1974). Cela s'explique par une forte concurrence entre théories au sein d'un même domaine d'études. Par ailleurs, ces théories s'attachent à des objets d'études différents et procèdent de visions du monde différentes, partant inconciliables.

Si la linguistique est qualifiée de science à faible taux de réinscription, est-ce également le cas de l'ensemble des notions qu'elle véhicule ? En effet, la linguistique moderne, en tant que science de la langue, est somme toute récente si l'on considère l'histoire des études sur la langue. Aussi certaines notions véhiculées par la linguistique moderne sont bien plus anciennes que celle-ci. De par leur ancienneté, on peut s'attendre à ce que ces notions soient le fait d'un fort taux de réinscription. En effet, comment des notions anciennes, c'est-à-dire connaissant une longue postérité, ne seraient-elles pas le fait d'un fort taux de réinscription ? Etudier l'histoire de ces notions pourra apporter quelques éléments de réponse à cette question. Si ces notions linguistiques anciennes sont bien l'objet d'un fort taux de réinscription alors il faut nuancer l'affirmation selon laquelle la linguistique dans son ensemble est une science à faible taux de réinscription car il existe des îlots à fort taux de réinscription au sein de cette science. Ceux-ci sont concentrés sur certaines notions anciennes faisant l'objet d'une longue tradition linguistique. Toutefois, il faut garder à l'esprit le fait que ces traditions consistaient bien souvent en la perpétuation d'usages concernant des notions linguistiques, qui ont, par la suite, été récupérées par la linguistique moderne. Aussi faut-il examiner la part de tradition qui subsiste dans les notions linguistiques actuelles.

La synonymie étant une notion très ancienne récupérée par la linguistique moderne, les réflexions qui viennent d'être menées peuvent aisément s'y appliquer. Il faut donc examiner le taux de réinscription dont est l'objet la synonymie. Si ce taux est bel et bien fort, la synonymie constitue alors une notion ancienne, véhiculant une tradition et formant ainsi un îlot de réinscription au sein de la linguistique moderne. Mais sur quels aspects de la notion ce taux porte-t-il ? Dans quelle mesure la tradition de la synonymie transparait-elle encore dans la linguistique moderne ? Et quelle est la pertinence de cette tradition eu égard aux apports de la linguistique moderne ?

Cette étude se donne pour objectif d'étudier l'histoire de la notion de synonymie et de pointer les aspects de cette notion qui sont l'objet d'usages et donc d'une tradition. Cela

---

<sup>1</sup>La référence originale de l'ouvrage est : *The structure of scientific revolutions* (1962), The University of Chicago Press, Chicago, Illinois, U.S.A.

<sup>2</sup> Thomas Kuhn étudie les révolutions scientifiques en physique, en chimie, etc.

permettra de mettre au jour d'un taux de réinscription de la synonymie et les aspects qu'il concerne. Cet historique de la synonymie sera mis en perspective avec la synonymie dans la linguistique moderne afin de déceler les subsistances des usages de la tradition dans la science moderne.

La première partie de cette étude est consacrée aux conceptions concurrentes de la synonymie, qui précèdent la domination d'un usage de la synonymie. Historiquement, cela correspond à une vaste période s'étendant de l'Antiquité grecque à la Renaissance. La seconde partie décrit l'usage dominant initié par l'abbé Girard, au XVIII<sup>e</sup> siècle en France, et la tradition qu'il met en place, y compris les évolutions subies par la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, la dernière partie traite de la synonymie au XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire, lors de l'avènement de la linguistique moderne et plus particulièrement de la sémantique.

## 1- De l'Antiquité à la Renaissance : les usages concurrents

Cette section se donne donc pour objectif de décrire les conceptions et usages concurrents de la synonymie, qui avaient cours de l'Antiquité à la Renaissance. L'étude synonymique n'est arrivée à maturité qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle avec les travaux de l'abbé Girard<sup>3</sup>.

### 1-1- Deux conceptions de la synonymie durant l'Antiquité

Durant l'Antiquité gréco-romaine, deux conceptions différentes de la synonymie apparaissent. La première est le fait d'Aristote qui est le premier à nommer la notion et à en donner une définition<sup>4</sup>. La seconde conception est circonscrite au domaine de la rhétorique et concerne avant tout l'art oratoire.

#### 1-1-1- Aristote et la première définition de la synonymie

Aristote initie son traité intitulé *Catégories* par les définitions de la synonymie et de l'homonymie, deux notions conjointes qu'il s'efforce de distinguer<sup>5</sup> (Aristote, 2002). De ce fait, il attribue à chacune une définition propre, celle de la synonymie étant la suivante (*Ibid.*) :

[1a] On dit synonymes les items qui ont le nom en commun, et dont l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même par exemple [on dit] zôion [être animé] pour l'homme et pour le boeuf; [on les dit synonymes] car on les appelle tous les deux du commun nom de zôion et l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même. Si en effet on doit donner la définition de chacun d'eux, de ce que c'est, pour chacun d'eux, d'être zôion, on donnera la même définition.

---

<sup>3</sup> Le XVII<sup>e</sup> siècle prépare la domination d'une nouvelle conception de la synonymie en initiant le rejet des anciennes conceptions concurrentes. Le XVIII<sup>e</sup> siècle sera traité dans la section suivante comme préambule à cette domination d'une nouvelle tradition dans l'étude de la synonymie.

<sup>4</sup> Si Aristote est le premier à nommer et définir la synonymie, cette notion était déjà utilisée sous forme de distinguos sémantiques chez Prodicos de Céos, sophiste grec contemporain de Socrate (García-Hernández, 1997a).

<sup>5</sup> Auparavant, ces deux termes n'étaient pas distingués car considérés comme synonymes (Aristote, 2002).

Il faut replacer cette définition de la synonymie dans son contexte : Aristote définit la synonymie et l'homonymie en ayant en vue la notion de prédication. Effectivement, l'homonymie et la synonymie sont des propriétés prédiquées des noms : ainsi, seront dits synonymes les items dont l'énoncé de l'essence est commun, tel que c'est le cas de *homme* et *bœuf* eu égard à *zôion*. Il faut par ailleurs noter que la synonymie aristotélicienne est une relation médiatisée<sup>6</sup> puisqu'elle nécessite un troisième terme – le *tertiumcomparationis* (Rey-Debove, 1997 : 92)– pour relier les deux premiers. Si ce n'est plus cette définition de la synonymie qui a cours de nos jours, il est possible de transposer en termes modernes la synonymie aristotélicienne : il s'agit de la cohyponymie. Selon les mots de Josette Rey-Debove, « la cohyponymie est une relation sémantique triangulaire car elle implique un hyperonyme » (*Ibid.*) c'est-à-dire un terme de plus grande généralité. En résumé, ce qui rapproche deux synonymes pour Aristote, c'est le fait de partager le même énoncé de l'essence, ce qui peut se ramener à un hyperonyme commun.

Cette conception aristotélicienne de la synonymie aurait pu donner lieu à une tradition si elle avait été reprise<sup>7</sup>. Mais surtout, une autre conception de la synonymie, totalement différente, est apparue.

### 1-1-2- Une conception ambivalente : la synonymie en rhétorique

En vérité, la synonymie en rhétorique a laissé assez peu de traces dans les premiers temps de son apparition mais elle s'est développée au cours des siècles suivants. D'après Françoise Desbordes, la conception de la synonymie en rhétorique semble « être une innovation du rhéteur grec Caecilius de Calé-Acté, qui vivait à Rome à l'époque d'Auguste » (2007: 336). Cette synonymie se retrouve chez les successeurs plus ou moins directs de Caecilius, « les rhéteurs grecs Alexandre et Tiberios et les rhéteurs latins Quintilien et Aquila » (*Ibid.*). En dehors de ces auteurs, il y a peu de mentions de la synonymie rhétorique mais d'après leurs témoignages, « on tire que Caecilius appelait *synonymia* une figure consistant à employer plusieurs mots pour dire la même chose » (*Ibid.*). Une définition aussi large laisse place à diverses interprétations contradictoires.

Les auteurs latins ont donné plusieurs traductions du terme grec *synonymia*, celle d'Aquila étant : *communio nominis*. Mais comme le remarque Françoise Desbordes, ce terme « ne cadre pas bien avec sa définition » (*Ibid.* : 337) puisqu'il s'agit d'un simple calque étymologique qui induit en erreur. Voici la définition d'Aquila (*in*Desbordes, 2007 : 337) :

Synonymie : communauté du nom. Nous utilisons ce genre de figure quand nous estimons que l'importance ou la grandeur d'une chose n'est pas suffisamment montrée par un seul mot et quand alors nous en rassemblons plusieurs pour signifier la même chose.

Ce calque étymologique, qui se veut une explication de la notion, est à rapprocher de la définition aristotélicienne de la synonymie du fait de l'idée de communauté de nom. Cependant, ce n'est pas du tout la synonymie aristotélicienne qui est traitée ici et la suite de la définition s'emploie à expliciter le fonctionnement de la figure. Ainsi, la définition donnée à la synonymie s'éloigne de l'étymologie qui transparaît dans le terme.

Pour sa part, Quintilien développe une conception plus fine de la synonymie en rhétorique. En effet, la synonymie qui a cours chez Aquila est une synonymie basée sur des

---

<sup>6</sup> A l'inverse, la relation de synonymie qui a actuellement cours n'est pas une relation médiatisée, c'est une relation directe puisqu'elle relie deux items sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un troisième terme.

<sup>7</sup> Certes, la conception aristotélicienne de la synonymie a été reprise mais de manière erronée (cf. *infra*). Assurément, cela explique son impossibilité à donner naissance à une tradition concernant la synonymie.

équivalences sémantiques approchées. Quintilien, quant à lui, décèle des distinctions de sens entre les synonymes, car « chacun a sa valeur propre, sinon son sens, et tel qui convient à tel endroit ne conviendra pas ailleurs » (*Ibid.* : 338). Cela ne l'empêche pas de converser l'idée selon laquelle l'accumulation de synonymes permet de marquer l'importance d'une chose comme c'est le cas chez Aquila, mais « si des mots synonymes peuvent être additionnés, ils ne sont pas automatiquement interchangeable » (*Ibid.*). Cependant, Claude Moussy note que « les seules distinctions de sens ne pouvaient pas suffire à expliquer le choix à faire entre des synonymes » (1994 : 8). Quintilien l'évoque de la manière suivante :

« mais comme plusieurs mots peuvent très souvent signifier la même chose (c'est ce que l'on appelle la synonymie), il y en a qui sont plus distingués, plus sublimes, plus brillants, plus agréables, plus éclatants que d'autres » (Inst. Or. 8, 3, 16 in Moussy, 1994 : 8).

Ainsi, en plus du sens, Quintilien invoque « la sonorité, le ton, le niveau de langage, la recherche, le néologisme, l'archaïsme ou seulement des figures » (Flobert, 1994 : 13) pour distinguer des synonymes. Il faut rattacher le travail distinctif de Quintilien des travaux effectués dans les recueils de *differentiae*<sup>8</sup>, dans lesquels les rhéteurs latins « s'efforçaient d'établir des distinctions de sens entre les vocables qu'ils considéraient comme synonymes » (Moussy, 1994 : 7).

En définitive, la figure rhétorique de la synonymie reste la même chez Aquila et Quintilien mais ils n'en tirent pas les mêmes conclusions pour la notion de synonymie : Quintilien développe une conception plus fine qu'Aquila. Le premier recherche des distinctions de sens entre synonymes là où l'autre se contente des équivalences sémantiques approchées, d'où une conception ambivalente de la synonymie en rhétorique. Ainsi, il ressort que, durant la période antique, la synonymie est l'objet de deux conceptions différentes dont l'une est elle-même ambivalente.

## 1-2- La postérité immédiate d'Aristote : entre glissement et conciliation

La conception de la synonymie chez Aristote a été reprise par la grammaire et la dialectique latine. Les grammairiens latins classent la synonymie aristotélicienne parmi les espèces du nom dans la mesure où elle est une propriété du nom et les dialecticiens romains continuent de l'étudier dans sa relation avec l'homonymie. Mais une fois de plus, la traduction du latin au grec introduit des erreurs dans la compréhension de la notion. En effet, le terme grec *synonymia* connaît deux traductions latines : *uniuoca* et *multiuoca*. Chacune est juste à sa manière mais elle ne donne pas à voir le phénomène de la même manière ce qui a tendance à modifier la notion. *Uniuoca* n'est pas une traduction exacte du terme grec mais ce terme permet de saisir l'unité des synonymes, c'est-à-dire le fait qu'il y ait un terme en commun ou énoncé de l'essence. Aussi reste-t-on dans le champ de la synonymie aristotélicienne. En revanche, le terme *multiuoca* attesté comme traduction de la synonymie change la perspective ; on le rencontre chez Boèce (*in* Desbordes, 2007 : 315-316) :

D'autres choses encore ont des noms divers mais sont comprises sous une même définition ; ex : *glaiue*, *épée* ; ce sont là, en effet, des noms multiples mais ce qu'ils signifient est désigné par une même définition ; une telle chose est dite *multivoque*.

Avec ce terme, c'est la pluralité des synonymes qui est saisie : plusieurs mots renvoient à la même idée – ce qu'ils ont en commun. La terminologie attachée à la synonymie traduit donc

---

<sup>8</sup> On peut d'ailleurs trouver dans ces recueils un écho aux travaux du sophiste Prodicos de Céos qui effectuait des distinctions entre des mots de sens proches.

un glissement dans la conception de la synonymie. Il semblerait que la conception aristotélicienne se perde progressivement car le terme *synonymian* est plus compris comme Aristote l'entendait sans compter la confusion ou la concurrence qui règne entre la synonymie en rhétorique et la synonymie aristotélicienne dans l'esprit des auteurs latins. La terminologie semble dénoter une tentative de conciliation des conceptions de la synonymie autour de la pluralité des synonymes, fait qui n'est pas le plus saillant chez Aristote, mais l'est bien davantage en rhétorique. Ainsi, un glissement en faveur de la rhétorique s'esquisse.

### 1-3- Le glissement consacré : du Moyen-Age à la Renaissance

La tradition grammaticale latine se poursuit au Moyen-Age, notamment dans l'apprentissage de la langue car « le traitement de la synonymie fait partie de la première formation des étudiants » (Chevalier, 1997 : 8). De ce fait, c'est bien une synonymie espèce du nom, synonymie issue d'Aristote donc, qui est à l'œuvre. Jean-Claude Chevalier donne l'exemple d'Evrard de Bethune dans le *Grecisme* (début du XIIIe siècle) qui « classe la synonymie en tête des vingt-sept espèces du nom ; il la joint à son contraire, l'homonymie, comme deux mécanismes de classement essentiels » (*Ibid.*). Cette association entre homonymie et synonymie laisse donc entrevoir la poursuite de la dialectique latine au Moyen-Age. Les manuels d'apprentissage les plus répandus sont ceux de Jean de Garlande, ils « apportent du matériel aux discussions des dialecticiens, en particulier quand il s'agit de définir les relations de l'*aequivocatio* et de l'*univocatio* »<sup>9</sup> (*Ibid.* : 9). Voici d'ailleurs un commentaire de Jean de Garlande (*in* Chevalier, 1997 : 10) :

l'univoque signifie beaucoup de choses sous une seule raison, une seule définition : ainsi « homme » peut désigner des éléments particuliers.

La synonymie aristotélicienne est toujours de mise. D'ailleurs, les listes de synonymes figurant dans les manuels sont hiérarchisées en genre et espèces : l'entrée de la liste est une notion générique à laquelle sont rapportés de nombreux termes équivalents entre eux (Chevalier, 1995 : 437). Toutefois, il faut rappeler qu'Aristote ne s'est jamais évertué à lister des synonymes, aussi peut-on voir dans ce listage une marque de la synonymie rhétorique – au sens d'Aquila – comme foisonnement de mots équivalents. Ainsi, les derniers signes de la synonymie aristotélicienne semblent se réduire au classement analogique des listes de synonymes.

En revanche, la synonymie en rhétorique connaît un grand succès au Moyen-Age et à la Renaissance. Elle ressort du procédé rhétorique de l'*amplificatio*, il s'agit d'une écriture par accumulation de synonymes. Ainsi, elle contribue à l'esthétique de la surabondance et de l'ornement : « Au Moyen-Âge les synonymes, bien représentés dans une rhétorique de la *copia verborum*, s'expriment souvent par le binôme synonymique » (Aruta Stampacchia, 2006 : 14). Les binômes synonymiques deviennent le procédé le plus utilisé de la *copia verborum* puisqu'ils ont cours jusqu'au XVIIe siècle, se figeant de plus en plus<sup>10</sup>. Comme le précise Jean-Claude Chevalier (1995 : 437), l'introduction de synonymes dans les manuels d'apprentissage assure l'abondance dans le discours, c'est-à-dire la *copia verborum*. Ainsi, l'on comprend que les manuels pédagogiques ne traduisent pas seulement une conception aristotélicienne de la synonymie, au contraire, ils sont plutôt le fait qu'une synonymie rhétorique du fait du listage des nombreux synonymes.

---

<sup>9</sup> Si *univocatio* est la traduction latine de la synonymie, *aequivocatio* est la traduction latine de l'homonymie.

<sup>10</sup> Voir Claude Buridant (1980) pour une étude détaillée sur les binômes synonymiques et leur évolution.

Mais cette synonymie rhétorique telle qu'on la trouve chez Aquila n'est pas la seule à transparaître car on voit émerger à nouveau durant la Renaissance la synonymie de Quintilien, faite de distinctions. Dans les *Synonymes* de Gérard de Vivre, manuel bilingue, les synonymes ne sont pas seulement listés, ils sont également étudiés en contexte afin de faire apparaître les différences de sens qui les distinguent. Ainsi comme le dit Odile Leclercq, « l'étude des synonymes est corrélée à des études syntagmatiques qui permettent de faire émerger la notion de synonymie distinctive » (2006 : 267). Cela profile le travail des remarqueurs au XVIIe siècle. En bref, la synonymie aristotélicienne disparaît progressivement<sup>11</sup> pour ne laisser place qu'à la synonymie rhétorique.

Cet aperçu des usages concurrents de la synonymie montre bien que plusieurs conceptions de la synonymie sont à l'œuvre mais non sans interagir entre elles. Néanmoins, les usages touchant la synonymie s'orientent vers une synonymie rhétorique en raison de l'enseignement de la langue et de la maîtrise de l'art oratoire. L'ambivalence inhérente à la conception rhétorique de la synonymie perdure au Moyen-Age et à la Renaissance puisqu'il est toujours question de mots de sens approchés comme chez Aquila et qui sont listés afin d'en faciliter l'apprentissage. Mais la vision de Quintilien ne s'est pas complètement perdue puisque certains manuels n'hésitent pas à rechercher des différences de sens entre les mots synonymes. D'ailleurs c'est ce travail distinctif qui connaîtra une grande postérité.

## 2- A partir du XVIIIe siècle : la prédominance d'un usage

On peut dater l'apparition en France d'un nouvel usage dans l'étude des synonymes au XVIIIe siècle avec le travail de l'abbé Girard. Cependant les usages concurrents précédemment décrits ne permettent pas l'apparition de cette tradition. Il faut attendre le XVIIe siècle pour voir s'opérer un changement favorable à cette nouvelle tradition dans la conception de la synonymie.

### 2-1- Le XVIIe, un siècle charnière

Au XVIIe siècle, les binômes synonymiques, marques de la synonymie rhétorique, sont encore utilisés mais ils deviennent l'objet de critiques de la part des remarqueurs tels que Malherbe ou Bouhours (Buridant, 1980). Il n'y a plus guère que Vaugelas pour défendre la synonymie par accumulation (*Ibid.*). Les remarqueurs qui critiquent les binômes synonymiques y voient des redondances dans la langue et abhorrent « les purs synonymes qui n'ajoutent rien au sens, & qui ne servent qu'à remplir leur nombre » (Bouhours, 1671 : 61). Ainsi, les remarqueurs rejettent les synonymes qui auraient le même sens du fait de leur inutilité. Au contraire, s'ils s'intéressent aux mots synonymes, c'est pour y déceler de fines nuances de sens. De ce fait, réapparaît la synonymie distinctive que l'on trouve chez Prodicos de Céos ou Quintilien. Le rejet des binômes synonymiques entraînent la disparition de la synonymie syntagmatique ou synonymie *in praesentia*, c'est-à-dire, la synonymie des binômes synonymiques, au profit d'une synonymie paradigmatique ou synonymie *in absentia*, qui peut donner lieu à une synonymie distinctive.

Il faut replacer cet intérêt distinctif dans le contexte de grammatisation et de normalisation de la langue française : les remarqueurs se donnent pour tâche d'épurer la langue, de la clarifier et de déterminer quel est le bon usage. Ainsi, cette recherche de la clarté

---

<sup>11</sup> Josette Rey-Debove note que « la tradition aristotélicienne se manifeste encore en 1600, dans un ouvrage de Scipion Duplex » (1997 : 92) intitulé *La Logique ou art de discourir et raisonner*.

et de la justesse de la langue passe par un examen attentif du lexique ; les synonymes sont des objets tout désignés. Les remarqueurs s'attachent donc à déterminer avec précision le sens des mots synonymes afin de les distinguer : « ce n'est que par une considération des contextes et de l'usage que l'on peut espérer faire en sorte qu'ils [les synonymes] ne s'emploient pas « indifféremment » » (Siouffi, 2008 : 46).

Ainsi, il faut retenir du travail des remarqueurs leur rejet de la synonymie par accumulation au profit d'une synonymie distinctive. Mais il ne faut pas voir cet épisode de l'histoire de la synonymie comme une rupture nette puisqu'il a été préparé dès Quintilien, puis par des auteurs comme Gérard de Vivre : ainsi, le travail des remarqueurs est l'objet d'un certain taux de réinscription. Cependant, il n'est pas possible de considérer les remarqueurs comme les instigateurs d'un nouvel usage car ils ne font que des remarques ponctuelles sur la synonymie<sup>12</sup>. Toutefois, ils orientent le nouvel usage vers la conception rhétorique de la synonymie, dans son volet distinctif et non cumulatif. Ainsi, la tradition distinctive se précise et s'affine, ce qui lui permet d'asseoir son hégémonie parmi les conceptions concurrentes de la synonymie.

## 2-2- L'émergence d'une nouvelle tradition dans l'étude des synonymes

Le travail distinctif des remarqueurs constitue un terrain fertile pour l'apparition du nouvel usage. On peut dater son émergence avec la parution en 1718 de *La Justesse de la langue française* de l'abbé Girard. Même s'il n'en porte pas le nom, on peut caractériser cet ouvrage comme étant un dictionnaire de synonymes, initiant ainsi une tradition<sup>13</sup>. Cet ouvrage est entièrement consacré à la synonymie contrairement aux ouvrages précédemment mentionnés. En plus du dictionnaire à proprement parler, il comporte un discours préliminaire qui fait office de traité sur la synonymie puisque Girard y décrit sa méthode d'investigation des synonymes. C'est ce texte introductif qui pose les éléments clés du nouvel usage. Ainsi grâce à Girard, l'étude de la synonymie prend de l'autonomie<sup>14</sup>.

A la suite des remarqueurs, Girard opte pour une perspective distinctive de la synonymie<sup>15</sup>. Comme l'indique le titre de son ouvrage, Girard porte un intérêt à la synonymie en vue de préciser la langue, de clarifier le sens des mots puisqu'il recherche la justesse de la langue<sup>16</sup>. Pour ce faire, il donne une définition explicite de la synonymie<sup>17</sup> et développe une méthode d'analyse du sens des mots basée sur trois points (Swiggers, 2008 : 57) :

---

<sup>12</sup> A propos de Vaugelas, Gilles Siouffi écrit : « Considérées sous l'angle de la synonymie, les Remarques apparaissent bien, dans une approche superficielle, comme un répertoire riche d'études possibles » (2008 : 35). Cette remarque s'applique aussi aux autres remarqueurs, Malherbe, Bouhours, etc.

<sup>13</sup> Opérant une typologie des dictionnaires de synonymes, Alice Ferrara (2010) étiquette le dictionnaire de Girard comme étant un dictionnaire de type distinctif, le premier de son genre, en sachant que ce type de dictionnaire connaîtra ses dernières occurrences au XXe siècle.

<sup>14</sup> « L'originalité de l'œuvre de Gabriel Girard ne consiste pas uniquement dans le fait qu'il affirme l'impossibilité d'avoir dans les langues des synonymes parfaits, mais elle consiste également dans le fait qu'avec lui, le synonyme devient un objet d'étude à part entière » (Adamo, 1999 : 39).

<sup>15</sup> On peut noter l'amplification du taux de réinscription de la synonymie distinctive, de Quintilien à Girard, taux qui n'aura de cesse de croître après Girard.

<sup>16</sup> Les exigences de Girard se résument ainsi : « il faut qu'à chaque idée corresponde le mot juste » (Adamo, 1999 : 47) parce qu'« il est important et nécessaire pour la clarté de la phrase que l'expression choisie soit la plus précise possible » (*Ibid.* : 48).

<sup>17</sup> « il faut premièrement convenir de ce que c'est que synonyme. Ce terme peut être pris en deux sens ; l'un plus étendu, l'autre plus resserré. On peut le prendre pour une ressemblance de signification qui souffre cependant quelque variété ; c'est-à-dire que les termes synonymes présentent tous une même idée principale ; mais que chacun d'eux y ajoute néanmoins quelques idées accessoires, qui diversifient la principale ; en sorte qu'elle paroisse dans ces différents mots, comme une même couleur paroît sous diverses nuances. On peut aussi entendre par *synonyme* une ressemblance de signification si entière & si parfaite que le sens, pris dans toute sa



- l'idée principale
- les idées accessoires
- la justesse d'emplois (corrélée à la justesse des exemples)

L'idée principale regroupe les éléments de sens commun à plusieurs synonymes, rassemblés en un article lexicographique. Les idées accessoires sont les éléments de sens qui sont propres à chaque synonyme, ce sont donc ces idées accessoires qui permettent l'étude distinctive des synonymes. Enfin, la justesse d'emploi consiste à employer les synonymes dans les contextes adéquats, l'utilisateur du dictionnaire étant guidé par les exemples donnés par Girard<sup>18</sup>. De ce fait, « la signification des mots s'actualise dans le contexte : Girard manifeste constamment, dans ses articles, le souci de définir les situations où il faut préférer un lexème plutôt qu'un autre, et le lexicographe se réclame, pour cela, de l'usage et des significations concrètes » (Adamo, 1999 : 58).

En somme, avec Girard, c'est une conception distinctive de la synonymie qui prévaut, déterminant, par là, la valeur de chaque mot. Girard établit donc une nouvelle définition de la synonymie accompagnée d'une méthode d'investigation sémantique. Il instaure de ce fait de nouveaux usages quant à l'examen des synonymes<sup>19</sup>; cette méthode d'étude des synonymes donnera lieu à un fort taux de réinscription car elle deviendra l'objet d'études des synonymistes.

### 2-3- Les évolutions immédiates de l'usage : l'étymologie et la morphologie de Roubaud à Lafaye

Cet usage n'est pas fixe, au contraire, il est destiné à évoluer mais il s'agit seulement d'ajustement de cet usage et non de remises en cause de la tradition. Autrement dit, cet usage dominant continue de faire l'objet d'un fort taux de réinscription. La tradition initiée par Girard a subi des évolutions dès le XVIIIe siècle et au cours du siècle suivant.

L'une des principales évolutions de l'usage dominant apparue au XVIIIe siècle est l'introduction de l'étymologie et de la morphologie dans l'examen des synonymes. C'est l'abbé Roubaud qui en est l'instigateur. Il a un grand souci de scientificité et veut trouver des preuves tangibles des intuitions sémantiques de Girard<sup>20</sup>. Afin d'apporter davantage de

---

force & dans toutes ses circonstances, soit toujours & absolument le même ; ensorte qu'un des synonymes ne signifie ni plus ni moins que l'autre ; qu'on puisse les employer indifféremment dans toutes les occasions ; & qu'il n'y ait pas plus de choix à faire entre eux, pour le sens, qu'entre les gouttes d'eau d'une même source, pour le goût » (Girard, 1718 : XXVIII-XXIX).

<sup>18</sup> A titre d'exemple, voici les contextes d'emplois donnés par Girard pour les verbes *craindre* et *appréhender* : « Un grand Capitaine ne Craint jamais l'ennemi : Mais il Appréhende quelques fois d'en être battu. Je ne Crains pas d'être critiqué ; j'Appréhende seulement de ne pas être goûté » (Girard, 1718 : 51-52).

<sup>19</sup> On pourrait presque voir dans ce nouvel usage de la synonymie instauré par Girard un paradigme au sens de Thomas Kuhn (2008). En effet, comme le dit ce dernier (2008 : 30) : « certains exemples reconnus de travail scientifique réel – exemples qui englobent des lois, des théories, des applications et des dispositifs expérimentaux – fournissent des modèles qui donnent naissance à des traditions particulières et cohérentes de recherche scientifique ». Effectivement, l'abbé Girard propose lois et théories concernant les synonymes puisque, selon lui, les synonymes parfaits n'existent pas et il doit toujours y avoir une différence de sens entre deux mots. Son protocole expérimental consiste en la décomposition du sens des mots en idées principale et accessoires. Et son dictionnaire fourmille de mises en application de ce dispositif expérimental. Cependant, dans l'épistémologie de Kuhn, un paradigme donne lieu à une « science normale ». Or on ne peut considérer l'étude de la synonymie comme une science à part entière, son objet serait trop restreint. Mais surtout, l'étude des synonymes est un domaine d'études façonné par les usages, ce qui lui retire toute scientificité.

<sup>20</sup> « cependant (car il faut le dire) tous nos synonymistes, en déployant dans ce travail leur génie et leur sagacité, n'ont presque rien fait pour l'instruction du public et pour les progrès de la langue. [...] Destituées de preuves,

scientificité à ses analyses, il se donne un objet d'étude stable : « ce sera la forme des mots perçue comme le réceptacle du sens » (Berlan, 2008 : 161), Roubaud justifiant ainsi son entreprise (1785/1796 : XV) :

au lieu de deviner, j'ai voulu découvrir [...] J'ai donc cherché les différences des mots synonymes dans leur valeur matérielle ou dans les éléments constitutifs, par l'analyse, par l'étymologie, et par les rapports sensibles, tant de son que de sens, qu'ils ont avec des mots de différentes langues.

Ainsi, Roubaud cherche à retrouver le sens des mots de par leur étymologie selon le postulat suivant : « le sens d'un mot doit garder quelque chose de la valeur originelle de sa racine. La valeur originelle de la racine pourrait alors être le sens permanent du mot » (Auroux, 1986 : 79). Autrement dit, c'est dans la forme du mot qu'il recherche le sens. Aussi, Roubaud décompose-t-il les mots en radicaux et affixes et « la mise en évidence des suffixes, mais aussi des préfixes, permet ensuite la différenciation synonymique » (Berlan, 2008 : 165). Cependant, Roubaud n'a pas été suivi dans sa recherche du sens par l'étymologie car son erreur à consister « à faire du celtique la langue primitive » (Berlan, 2008 : 162), ce qui a été démenti par la grammaire comparée.

Il n'en demeure pas moins que les synonymistes du XIXe siècle, principalement Guizot et Lafaye, ont repris la méthode morphologique de Roubaud pour la décomposition des synonymes, sans pour autant délaisser la tradition instituée par Girard. De fait, au XIXe siècle, l'analyse morphologique est incorporée au paradigme synonymique mais là s'arrêtera sa postérité. Pour revenir aux synonymistes du XIXe siècle, Guizot comprend que l'étude morphologique, c'est-à-dire l'étude du système dérivationnel, « peut aboutir à des principes classificatoires » (Aruta Stampacchia, 2006 : 26). Ainsi comme le dit Guizot lui-même : « il faut se servir de la philologie, remonter à l'origine des mots, noter les radicaux divers qui font la différence du sens, ou les modifications d'un même radical qui servent à distinguer entre eux les mots d'une même famille » (Guizot, 1809/1863 : II). Enfin, quant à Lafaye, s'il ne s'intéresse pas à l'étymologie des synonymes, il dédie une partie de son dictionnaire des synonymes à ce qu'il nomme des « synonymes grammaticaux » : ce sont des synonymes basés sur le même radical. Aussi recherche-t-il leurs différences de sens dans leurs affixes distincts car pour lui, « la même modification grammaticale doit, dans tous les cas, faire varier de même la signification » (Lafaye, 1858 : XXXIV). Mais cet intérêt pour la morphologie ne l'empêche pas d'utiliser les idées principales et accessoires de Girard pour l'examen des autres synonymes, ceux qu'il appelle les « synonymes à radicaux divers » et qui « tirent leurs différences de leurs radicaux même » (*Ibid.* : XXXVIII).

Cependant, Lafaye est le dernier des synonymistes, son travail morphologique ne sera pas repris. Ainsi, là s'arrête la réinscription de la morphologie dans l'étude des synonymes. En revanche, la réinscription de la synonymie distinctive, basée sur les idées principales et accessoires demeure vivante au XIXe siècle. Somme toute, le XIXe siècle apporte peu à l'histoire de la synonymie si ce n'est la confirmation des évolutions enclenchées dès le XVIIIe siècle<sup>21</sup>.

---

leurs décisions ne sont que des opinions qui, par l'autorité seule de ces écrivains, forment bien des préjugés dans mon esprit, mais n'y portent point la lumière. [...] Comment rassurer mon esprit inquiet qui cherche la science ? » (Roubaud, 1785/1796 : XIV). Même si la scientificité prônée par Roubaud est elle aussi à remettre en cause, on peut comprendre au travers de ces remarques de Roubaud que le travail de Girard relevait bien d'un usage concernant les synonymes et non d'un réel travail scientifique. Cela confirme donc le fait que l'étude des synonymes ne peut être qualifiée de science – et donc de « science normale » - à ce stade.

<sup>21</sup> Au XIXe siècle, en dehors du champ des synonymistes, les linguistes et lexicographes ont plutôt une attitude ambiguë à l'égard de la synonymie, la rejetant bien souvent (Bisconti, 2012).

### 3- La synonymie dans l'avènement de la linguistique moderne au XXe siècle

Les évolutions de l'usage au XXe siècle sont telles que l'on pourrait croire avoir affaire à un nouvel usage et plus encore, à une science. Et pourtant, la recherche des différences de sens entre les synonymes, c'est-à-dire la synonymie distinctive qui fonde la tradition dominante initiée par Girard, demeure : cette recherche distinctive est d'ailleurs développée et affinée.

La sémantique telle qu'elle émerge avec Bréal, c'est-à-dire avec une conception dyadique du signe, « reconnaît l'autonomie des entités linguistiques, sur le terrain même de la signification » (Auroux & Delesalle, 1996 : 214). Cette autonomie prendra la forme de la notion de valeur chez Saussure : « le concept intrinsèque au signe linguistique n'existe pas en soi, il est défini par les relations que le signe entretient avec les autres signes » (*Ibid.*). La sémantique devient alors clairement différentielle. Comme le remarquent Auroux et Delesalle (*Ibid.*), « les phénomènes mis en lumière par les synonymistes n'ont plus rien de mystérieux : ils découlent de la nature même du signe linguistique ». Si la conception différentielle du sens avait surtout cours au travers de l'examen des synonymes, elle se généralise avec l'émergence de la sémantique. Milner (1989) fait même de cette conception distinctive du sens lexical un des fondements des sciences du langage ce qui peut se concrétiser sous la forme de l'affirmation suivante : « il n'y pas de synonymes » (*Ibid.* : 344).

Même si l'absence de synonymes dans la langue est réaffirmée au XXe siècle, cela n'empêche pas la recherche linguistique de développer de nouvelles notions et de nouveaux outils pour analyser le sens lexical et la synonymie. Voici quelques-uns des principaux apports de la linguistique moderne à la problématique de la synonymie.

#### 3-1- Bipartition de la synonymie

Si Girard semblait hésiter entre deux types de synonymies dans le *Discours préliminaire* de son dictionnaire, cette hésitation ne transparaîtra plus lors des éditions suivantes (1736, 1740). Ainsi, la synonymie restera tout au long du XVIIIe siècle et ce jusqu'au XIXe siècle une équivalence approchée – et non une identité de sens – et le travail des synonymistes sera justement de mettre au jour les différences de sens résidant entre les mots synonymes. Mais au XXe siècle, ressurgit la bipartition de la synonymie en deux phénomènes : une identité<sup>22</sup> et une équivalence de sens. Or ce n'est pas chez Girard qu'il faut en chercher la source mais dans une approche logiciste de la langue et *a fortiori* de la synonymie. En effet, cette approche donne lieu à une synonymie idéalisée appelée synonymie parfaite (ou totale ou absolue) selon laquelle deux synonymes ont rigoureusement le même sens<sup>23</sup>.

« When defining **logical synonymy** in expressions that are not propositions (such as words), the usual definition is that synonyms are expressions that can substitute for each other in a sentential context without changing the truth conditions of its proposition. [...] The term *full synonymy* is used for words that are logical synonyms in all of their senses » (Murphy, 2006 : 376).

<sup>22</sup> L'identité entre synonymes ressurgit malgré le rejet des synonymes purs chez Bouhours. Ce regain d'intérêt pour l'identité de sens entre synonymes rompt avec un implicite de la tradition girardienne : il ne peut pas y avoir deux mots identiques dans une même langue.

<sup>23</sup> Toutefois, il faut noter que ce regain d'intérêt pour l'identité de sens entre synonymes ne se fait pas dans une approche pratique de la langue, comme celle des remarqueurs ou des synonymistes, mais dans une approche logique de la langue, ce qui traduit une autre vision des choses.

On remarque donc l'influence de la logique sur la définition de cette synonymie et son faible rendement explicatif<sup>24</sup>. Mais lui est opposée une synonymie relative, aussi dite partielle, selon laquelle deux synonymes n'ont pas exactement le même sens. Cette synonymie concerne les « unités lexicales dont le sens est presque identiques ou dont les différences sémantiques n'arrivent pas à supplanter ce qu'ils ont de sémantiquement identique » (Kleiber, 2009 : 10). C'est justement cette synonymie qui attire l'attention des synonymistes car il y avait lieu d'opérer un fin travail d'analyse sémantique pour déceler ces différences. Ainsi, on retrouve d'une certaine manière les deux définitions de la synonymie données par Girard. Mais il faut voir là un simple écho et non une redécouverte de Girard.

En termes de taux de réinscription, il faut noter que cette synonymie absolue détone complètement alors que la synonymie relative coïncide avec la tradition de la synonymie distinctive dûment établie par Girard. Par ailleurs, la synonymie absolue ne permet aucune analyse puisqu'elle n'est qu'un artefact, tandis que la synonymie relative donne lieu à de nombreuses investigations sémantiques. Somme toute, le développement d'une analyse de la synonymie appuyée sur la logique n'apporte que peu de choses à la compréhension de la notion par rapport aux apports antérieurs de la tradition.

### 3-2- La substitution comme test de la synonymie

Cependant, si la bipartition de la synonymie et la logique n'apportent que peu de choses à la synonymie, elles nécessitent le recours à de nouveaux tests, car la décomposition sémantique telle que menée par Girard ne saurait plus suffire<sup>25</sup>. Ainsi est développé le test de la substitution<sup>26</sup> qui est en fait une étape préalable à toute investigation sémantique. Avant de décomposer le sens de deux mots synonymes, la substitution permet de tester s'il est nécessaire ou non de recourir à la décomposition sémantique pour distinguer deux items lexicaux synonymes. Ce test permet de prouver s'il existe une relation de synonymie entre deux items lexicaux en remplaçant un item par l'autre dans l'un de ses contextes d'emplois. Effectivement, si le sens du contexte n'est pas modifié alors les deux items substitués ont le même sens et dès lors sont synonymes ; en revanche, si le sens du contexte est modifié alors cela signifie qu'il existe une différence de sens entre ces deux items, différence sémantique qui pourra être pointée notamment à l'aide d'une décomposition sémantique de ces items. Cela donne d'ailleurs lieu à des définitions de la synonymie basées sur la substitution<sup>27</sup> (voir aussi la définition de Murphy, 2006, donnée ci-dessus).

Si la substitution ne prend vraiment place dans le paradigme qu'au XXe siècle, elle est déjà pensée par D'Alembert comme preuve de la synonymie (Auroux, 1984). Au XXe siècle, on la retrouve en premier lieu chez Charles Bally dans son *Traité de stylistique française* (1909 / 1951) où il la considère comme la pierre de touche permettant l'établissement d'une

---

<sup>24</sup> « The usefulness of the notion lies uniquely in its status as a reference point on a putative scale of synonymity » (Cruse, 2000 : 157). Ainsi, la synonymie absolue semble avoir un rendement explicatif nul dans la mesure où elle est un simple artefact en vue d'une comparaison.

<sup>25</sup> Assurément, telle qu'elle est pratiquée par Girard, elle est loin de receler toute la scientificité nécessaire, d'où les critiques de Roubaud à l'égard de la méthode d'analyse de Girard. Cependant, l'idée de décomposition sémantique n'est pas totalement abandonnée mais elle se trouve théorisée par l'analyse sémique.

<sup>26</sup> Elle est aussi appelée commutation ou interchangeabilité.

<sup>27</sup> « Deux unités lexicales sont en relation de synonymie si toute occurrence de l'une peut être remplacée par une occurrence de l'autre dans un certain nombre d'environnements sans modifier notablement le sens de l'énoncé dans lequel elle se trouve » (Ploux & Victorri, 1998).

série de synonymes<sup>28</sup>. Elle n'aura de cesse d'être reprise par les sémanticiens comme par exemple Stephen Ullmann (1967 : 109) :

The technique of synonymic analysis will probe interchangeability by various methods. The simplest of these is *substitution* in different contexts

Mais cela n'empêche pas la substitution d'être l'objet de critiques. Effectivement, du fait du lien étroit en sémantique et logique, des philosophes logiciens se sont penchés sur la question de la synonymie<sup>29</sup>. Une définition de la synonymie appuyée sur la conversation des conditions de vérité lors de la substitution n'était pas satisfaisante<sup>30</sup>. Une conception logique de la substitution passe à côté des phénomènes sémantiques propres à la langue. Mais une définition sémantique de la substitution n'est pas beaucoup plus efficiente (Lyons, 1967 : 52) :

It is generally agreed that two different units are very seldom, if ever, substitutable in all contexts *salva significatione*

En effet, une substitution ayant en vue de prouver une synonymie parfaite a peu de chances d'aboutir. Aussi la substitution appliquée à cette synonymie ne donne lieu qu'à un rendement faible. En revanche, appliquée à une synonymie relative, la substitution permettra de saisir les contextes dans lesquels les items sont synonymes et ceux dans lesquels ils ne le sont pas. Pour terminer, il faut préciser que la substitution, étant attachée à la synonymie, devient la définition même de la synonymie, c'est notamment le cas chez Ploux & Victorri (1998) (voir la définition donnée en note).

En définitive, c'est sur cette synonymie partielle que se concentrent les analyses synonymiques car elle permet de développer des recherches distinctives portant sur les mots de sens proches, ce que ne permet pas la synonymie parfaite. Ainsi, après un détour dû à la logique, la synonymie est à nouveau une équivalence approchée qui laisse place à la recherche de distinctions sémantiques. On assiste donc clairement à une réinscription de la problématique distinctive dont la synonymie est l'objet, de manière intermittente de Quintilien aux remarqueurs et de manière continue depuis Girard.

### 3-3- Les critères de différenciation

Mais le test de substitution ne saurait suffire. Il est un préalable nécessaire puisqu'il permet de donner à voir des cas où les mots sont synonymes et d'autres où ils ne le sont pas. Cependant, il n'est pas suffisant car il ne fournit pas les raisons des différences de sens entre les synonymes. Ainsi, sont développés des critères de différenciation afin de matérialiser les distinctions entre synonymes : ce sont en quelques sortes des versions évoluées des idées accessoires.

L'étude des synonymes a subi d'importantes transformations au XXe siècle comme le laisse voir l'introduction de la substitution. Mais si ce nouvel élément semble s'éloigner de l'usage originel, les critères de différenciation renouent clairement avec les propositions de Girard. En effet, celui-ci s'attachait à décomposer le sens des mots synonymes en idées principales et accessoires. Si cette décomposition lui permettait de distinguer les sens des synonymes, il n'a pas affiné davantage la décomposition. Or la linguistique s'est munie de

<sup>28</sup> Charles Bally définit la substitution comme suit : « possibilité ou non-possibilité de substituer un terme à un autre dans un contexte donné » (1909 / 1951 : 140).

<sup>29</sup> Voir Rossi (1997) pour un résumé de la question.

<sup>30</sup> « Attempts to handle synonymy in terms of substitutability throughout the language *salva veritate* are generally regarded as unsatisfactory » (Lyons, 1967 : 56).

nombreux critères de description de la langue qui ont permis d'émergence de critères plus fins pour la décomposition du sens. Ainsi, désormais, le signifié du signe linguistique est décomposé en dénotation, partie conventionnelle du sens, et connotation, partie seconde, additionnelle<sup>31</sup>. Ainsi, des mots synonymes peuvent différer du point de vue de la dénotation mais plus encore de la connotation, qui traduit les phénomènes de variation linguistique dans la langue. Aussi renvoie-t-elle aux différences sémantiques dues aux registres de langue, à l'affectivité présente dans le discours, etc. Mais les décompositions sémantiques ne restent pas enfermées dans la dichotomie dénotation / connotation et s'appuient également sur l'analyse sémique, théorie qui a vu le jour avec l'émergence de la linguistique moderne. Ainsi, c'est l'idée de Girard d'une décomposition du sens qui est à l'œuvre mais ici, la décomposition est plus fine et systématisée, ce qui lui confère rigueur et scientificité. Avec l'analyse sémique, le sens est décomposé en traits sémantiques appelés sèmes, il s'agit d'atomes de sens insécables. Les sèmes permettent une grande souplesse dans la description du sens puisqu'ils peuvent aussi bien permettre une description du sens en contexte que hors contexte ce qui est tout à fait intéressant pour la synonymie dès lors qu'on l'étudie au travers de la substitution. Ainsi la décomposition sémique en énonçant les atomes de sens d'items lexicaux synonymes donne à voir leurs différences sémantiques, différences qui sont concrétisées sous forme de sèmes<sup>32</sup>.

Enfin, les critères de différenciation ne touchent pas seulement la signification des items lexicaux, ils peuvent également rendre compte des contraintes de distribution de ces items. D'ailleurs ce critère rejoint clairement le test de la substitution : en effet, deux mots ayant des distributions différentes ne pourront pas être substitués, aussi ne seront-ils pas jugés synonymes. De ce fait, les synonymes ne sont pas seulement distingués du point de vue de leur sens mais aussi de leur distribution. L'ensemble de ces critères de différenciation, qu'ils soient sémantiques ou distributionnels, a donné lieu à de nombreuses typologies de synonymes qui se voulaient un aperçu de tous les cas de synonymie possibles<sup>33</sup>. Mais la postérité de ces typologies a été de courte durée du fait de la lourdeur et de la subjectivité des classifications opérées. En revanche, l'énonciation des critères de différenciation demeure car elle ne fige pas les synonymes dans des classes mais, au contraire, laisse la possibilité de combiner entre eux les critères.

En résumé, les critères de différenciation sont couplés au test de la substitution : on part de deux items que l'on présume synonymes et on teste leur synonymie en les substituant. Si le test échoue, cela signifie qu'ils ne sont pas synonymes. Il faut alors rechercher des explications à cet échec. Ainsi, le sens de chaque item est décomposé afin de déceler la différence sémantique qui les distingue. La distinction entre synonymes peut aussi se jouer au niveau de leur distribution.

Il apparaît donc clairement que le XXe siècle a apporté de nombreuses transformations à l'étude des synonymes en étoffant les critères présents et en en ajoutant d'autres, ce grâce à l'émergence de la linguistique moderne et de ses théories. Cela a donc fait de la synonymie une notion métalinguistique en conférant de la scientificité aux usages dont elle était l'objet. Mais l'étude des synonymes a quelque peu perdu de son autonomie : si elle était l'apanage de lexicographes aux XVIIIe et XIXe siècles, elle devient le fait des sémanticiens et lexicologues au XXe siècle qui n'en font plus nécessairement un objet d'études à part entière mais un simple outil d'analyse. Ainsi, la synonymie est le plus souvent subordonnée à l'étude de la

---

<sup>31</sup> La connotation d'une unité « est l'ensemble des « composantes connotatives » d'un terme, c'est-à-dire certains ingrédients seulement de sa signification, et qui ne sont pas considérés comme les plus importants puisqu'on les taxe souvent de valeurs additionnelles, secondes, périphériques, etc. »(Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 12).

<sup>32</sup> Pour davantage de précisions sur l'analyse sémique, voir Pottier (1974) et Rastier (1987).

<sup>33</sup> La typologie des synonymes de Baldinger (1984) est la plus complète qui soit.

polysémie<sup>34</sup>. En effet, les synonymes permettent de symboliser les divers signifiés d'un polysème en recourant à des signifiants différents. Plus concrètement, les synonymes permettent de cartographier les sens d'unités polysémiques (voir entre autres François, Manguin & Victorri, 2005 ; Venant, 2009 ; Venant & Victorri, 2012). Ainsi, la synonymie est au service de l'étude de la polysémie et, par là, perd l'autonomie que lui avaient conférée des travaux comme ceux de Girard et des autres synonymistes.

## Conclusion

Ces éléments de lecture de l'histoire de la synonymie mettent en avant l'ancienneté de cette notion et ainsi, la lourde historicisation qui pèse sur elle. Lorsque l'on parle de synonymie, il faut être conscient de son passé et des préconstruits qu'elle véhicule. La tradition initiée par Girard a institué la synonymie distinctive en rejetant les autres formes existantes. Aussi, lorsqu'on parle de synonymie aujourd'hui, il est nécessairement question de synonymie distinctive puisqu'elle est le fait d'une tradition, dont on ne saurait sortir sans provoquer une « révolution scientifique ». Par ailleurs, l'examen de l'histoire de la synonymie de la période antique à nos jours montre un accroissement progressif du taux de réinscription de la synonymie distinctive : de Quintilien et le recueil de *differentiae* jusqu'aux sémanticiens du XXe siècle en passant par les remarqueurs et Girard.

Ce recul pris sur l'histoire de la notion montre que la synonymie a été traitée selon deux perspectives distinctes : l'une onomasiologique et l'autre sémasiologique. La synonymie chez Aristote et dans la rhétorique non distinctive (chez Aquila notamment) est traitée selon la perspective onomasiologique : à un sens donné, plusieurs mots sont attribués. En revanche, la synonymie dans la tradition de Girard et dans la rhétorique distinctive (chez Quintilien) est traitée selon la perspective sémasiologique<sup>35</sup> : les mots sont les points de départ des analyses sémantiques. Cette perspective sémasiologique implique que deux mots dits synonymes soient choisis pour être l'objet d'une comparaison sémantique dont le but est d'énoncer les différences de sens qui distinguent ces mots. Cependant, l'impasse est toujours faite sur le choix préalable à toute analyse sémantique des synonymes. Il n'est jamais dit comment sont choisis ces synonymes, sur quels critères les synonymistes puis les sémanticiens ou lexicologues se sont basés. C'est pourtant là que réside la synonymie. L'on pourrait naïvement répondre que c'est du fait de leur proximité de sens. Dès lors, c'est la perspective onomasiologique qui est en jeu puisqu'elle s'attache à rassembler les mots du fait de leur sens. En définitive, depuis plusieurs siècles, la synonymie distinctive – ou sémasiologique – est l'objet d'un monopole dans l'étude des synonymes mais elle est loin d'expliquer le phénomène de la synonymie dans son essence. Et surtout, cette perspective sémasiologique n'est que seconde par rapport à la perspective onomasiologique dans le phénomène de synonymie. Par conséquent, c'est cette dernière perspective<sup>36</sup> qui serait plus à même de décrire et de donner à comprendre la synonymie. Il en résulte donc que la tradition distinctive

---

<sup>34</sup> Voir Venant & Victorri (2012 : 73) : « L'étude approfondie des relations de synonymie permet de mettre en évidence à la fois le fonctionnement des unités polysémiques prises individuellement, et leur place dans l'organisation globale du lexique ».

<sup>35</sup> La notion de référence de la perspective sémasiologique est la polysémie et non la synonymie. On peut donc aisément comprendre que la synonymie étudiée dans cette perspective sémasiologique soit facilement récupérée au profit des études sur la polysémie ; en effet, les problématiques soulevées par la synonymie distinctive et la polysémie se rejoignent puisqu'il s'agit des distinctions de sens entre items lexicaux.

<sup>36</sup> Du fait de la prééminence de la perspective sémasiologique, la synonymie est rarement considérée selon l'autre perspective (voir (García-Hernández, 1997b) pour avoir une idée de la description de la synonymie selon la perspective onomasiologique).

attachée à la synonymie depuis plusieurs siècles n'est pas la plus à même de décrire cette notion.

## **Bibliographie**

ADAMO Maria Gabriella (1999), *Introduction in La Justesse de la langue française ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*(Abbé Gabriel Girard), texte établi, présenté et annoté par M.-G. Adamo, Fasano / Paris, Schena / Didier Erudition.

ARISTOTE (2002), *Catégories, I*, Présentation, traduction et commentaires de F. Ildefonse et J. Lallot, Paris, Editions du Seuil.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2006), *Pierre-Benjamin Lafaye théoricien de la synonymie*, in P.-B. Lafaye, *Introduction sur la théorie des synonymes*, texte établi, présenté et annoté par A. Aruta Stampacchia, Fasano / Paris, Schena / Lanore.

AUROUX Sylvain (1980), « L'histoire de la linguistique », *Langue française*, n°48, pp. 7-15.

AUROUX Sylvain (1984), « D'Alembert et les synonymistes », *Dix-Huitième siècle*, n°16, Paris, PUF, pp.93-108.

AUROUX Sylvain (1986), « La synonymie et la contrainte de la science : Roubaud, 1785 » in GEHLF (éd.), *Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835*, Collection de l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles, n°29, Paris, pp. 73-81.

AUROUX Sylvain & DELESALLE Simone (2000), « La sémantique », in *Histoire des idées linguistiques*, Tome 3, « L'hégémonie du comparatisme » S. Auroux (dir.), Liège, Mardaga, pp. 205-217.

BALDINGER Kurt (1984), *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.

BALLY Charles (1951 [1909]), *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 3<sup>e</sup> édition.

BERLAN Françoise (2008), « Les mots et le corps, le corps des mots : *Nouveaux Synonymes françois* de l'Abbé Roubaud », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fascicule 1, pp. 157-189.

BISCONTI Valentina (2012), « La synonymie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : description, pédagogie et théorisation », *Actes du CMLF 2012 – 3<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, F. Neveu et al. (éds), Paris, EDP Sciences, pp. 707-721. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100281>>

BOUHOURS Dominique (1671), *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.

BURIDANT Claude (1980), « Les binômes synonymiques : esquisse d'une théorie des couples de synonymes du Moyen-Age au 17<sup>ème</sup> siècle », *Bulletin du Centre d'Analyse du Discours*, Lille, Presses Universitaires de Lille, n°4, pp. 5-79.



CHEVALIER Jean-Claude (1995), « Une méthode d'apprentissage de la langue au début du XVI<sup>e</sup> siècle », in *L' « Universalité » du français et sa présence dans la péninsule ibérique. Actes du colloque de la S.I.H.F.L.E.S tenu à Tarragone*, 28-30 septembre 1995, pp. 437-442.

CHEVALIER Jean-Claude (1997), « La synonymie dans les manuels pédagogiques du début de la Renaissance », *Langages*, 31<sup>e</sup> année, n°128, 1997, pp. 8-24.

COLOMBAT Bernard, FOURNIER Jean-Marie & PUECH Christian (2010), *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.

CRUSE Alan (2000), *Meaning in Language : an introduction to semantics and pragmatics*, Oxford, Oxford University Press.

DESBORDES Françoise (2007), « Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins » in *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, textes réunis par G. Clerico, B. Colombat & J. Soubiran, ENS Editions, pp. 307-357.

FERRARA Alice (2010), « Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps », in *Actes du CMLF 2010 – 2<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu *et al.* (éds.), Paris, EDP Sciences, pp. 927-944. <<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010211>>.

FLOBERT Pierre (1994), « Les *differentiae* chez les grammairiens latins ou le refus de la synonymie » in *Les problèmes de la synonymie en latin*, C. Moussy (éd.), Paris, PUPS, pp. 11-23.

FRANCOIS Jacques, MANGUIN Jean-Luc & VICTORRI Bernard (2005), « Polysémie adjectivale et synonymie. L'éventail des sens de *curieux* », in *La polysémie*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.

GARCÍA-HERNÁNDEZ Benjamín (1997a), « Sinonimia y diferencia de significado », in *Revista Española de Lingüística*, 27/1, pp. 1-31.

GARCÍA-HERNÁNDEZ Benjamín (1997b), « La sinonimia, relaciónonomasiológica en la antesala de la semántica », *Revista Española de Lingüística*, 27, 2, pp. 381-407.

GIRARD Gabriel (abbé) (1718), *La Justesse de la langue françoise ou Les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, Paris, Veuve d'Houry.

GUIZOT François (1809/1863), *Nouveau Dictionnaire Universel des synonymes de la Langue Française*, Paris, Didier, 6<sup>e</sup> édition.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1977), *La connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

KLEIBER Georges (2009), « La synonymie – « identité de sens » n'est pas un mythe », *Pratiques*, n°141/142, pp. 9-25.

KUHN Thomas S. (2008), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

LAFAYE Pierre-Benjamin (1858), *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Hachette.

LECLERCQ Odile (2006), *Construction d'un savoir et d'un savoir-faire dans le traitement du lexique français aux XVIe et XVIIe siècles*, Thèse de doctorat. <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00353698>> (Consultée le 17 octobre 2012)

LYONS John (1967), *Structural semantics. An analysis of part of the vocabulary of Plato*, Oxford, Blackwell.

MILNER Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

MOUSSY Claude (1994), « Avant-propos » in *Les problèmes de la synonymie en latin*, C. Moussy (éd.), Paris, PUPS, pp. 7-9.

MURPHY M. L. (2006), « Synonymy » in *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Keith Brown (éd.), Elsevier, 2e édition.

PERCIVAL W. Keith (1976), « The applicability of Kuhn's paradigms to the history of linguistics », *Language. Journal of the Linguistic Society of America*, Baltimore, vol. 52, n°2, pp. 285-294.

PLOUX Sabine & VICTORRI Bernard (1998), « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes », *Traitement Automatique des Langues*, vol 39, n°1, pp. 161-182.

POTTIER Bernard (1974), *Linguistique Générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck.

RASTIER François (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

REY-DEBOVE Josette (1997), « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique », *Langages*, n° 128, *La synonymie*, pp. 91-104.

ROSSI Jean-Gérard (1997), « Considérations logico-philosophiques sur la synonymie », *Langages*, n°128, *La synonymie*, pp. 105-112.

ROUBAUD Pierre Joseph André (1785/1796), *Nouveaux synonymes françois*, Paris, Moutard.

SIOUFFI Gilles (2008), « Du syntagme au paradigme : autour de la synonymie chez D. Bouhours », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fascicule 1, pp. 31-50.

SWIGGERS Pierre (2008), « L'économie (interne) de la synonymie : valeur et prix des mots chez Girard », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fascicule 1, pp. 51-68.

VENANT Fabienne (2009), « Géométriser le sens lexical », *Quatrième conférence internationale sur la Théorie Sens-Texte (MTT'09)*, Montréal : Canada.

VENANT Fabienne & VICTORRI Bernard (2012), « La synonymie comme accès à la structure sémantique du lexique adjectif et verbal du français », in *La synonymie*, F. Berlan et G. Berthomieu (éds), Paris, PUPS, pp. 73-90.

ULLMANN Stephen (1967), *The principles of semantics*, Oxford, Blackwell.